

Faculté de droit**DPRI3105 Gestion des risques**

[30h] 4.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Daniel Bertaux
Langue d'enseignement : français
Niveau : Troisième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Le cours doit offrir une initiation aux problèmes et aux techniques de la gestion des risques ("risk management") auxquels se trouvent confrontés individus et collectivités : identification et évaluation des risques, prévention et réduction, rétention et transfert. Le recours à l'assurance sera situé par rapport aux autres techniques.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours comportera notamment l'étude des points suivants :

1. Risques spéculatifs et purs
2. Risques du fait du patrimoine, du fait du personnel, du fait du tiers
3. Appréciation des risques : fréquence, montants
4. Technique de prévention et de réduction de risques
5. Conservation des risques pour propre compte
6. Transfert des risques :- à un non-assureur;- à un assureur
7. Captives d'assurances et de réassurances
8. Gestion des situations sinistrées

Cet enseignement, destiné à des étudiants d'une licence de spécialisation ne doit pas être exclusivement magistral. Il comprendra notamment quelques études de cas (gestion de risques de particuliers, de PME, de grandes entreprises).

Résumé : Contenu et Méthodes

Il n'y a pas une gestion mais des gestions de risques, chacune différente et fonction du but à atteindre mais également de la composante culturelle et du talent de celui qui l'aborde.

L'approche et la pratique de la gestion des risques se généralisent dans ces multiples composantes. Les médias traitent de plus en plus souvent des risques et de leur gestion. Les lois et règlements font également de plus en plus fréquemment référence aux risques, à leur gestion, à leur cartographie, tout comme le fait la " gouvernance d'entreprise " ou d'autres modèles de gestion d'entreprises.

Pour avoir une compréhension suffisante des buts à atteindre par ces " impositions légales " ou " modèles de gestions " mais également en vue de les situer les unes par rapport aux autres, il est indispensable de comprendre la nature profonde du ou des risques, de savoir comment ils exposent les " porteurs de risques " et comment ces derniers peuvent dans leur grande diversité les gérer. Il faut comprendre le mécanisme de l'aléa et connaître les différentes significations pas toujours harmonieuses données au mot " risques " Ceci étant acquis, dans une situation donnée, comment identifie-t-on et gère-t-on les risques ; quelles sont les méthodes usuelles pour ce faire ? Comment rendre une analyse et cartographie des risques utile en ce sens qu'elle deviendra un réel pilier pour la gestion concrète et pragmatique des risques ?

Enfin, ceci étant appris et acquis, quand et pourquoi allons-nous retenir comme traitement du risque le " transfert vers l'assureur " ? Ce transfert peut-il être complet ? Comment l'assureur ou le réassureur vont-ils rendre économiquement rentable les risques que leurs assurés ou cédantes n'ont pas souhaité conserver ? La loi des grands nombres n'est qu'une partie de la réponse. Dans la réponse à cette question on verra comment et pourquoi s'établit une politique de souscription et quels sont les atouts des assureurs en matière de réduction des risques.

Le cours de gestion des risques est enrichi par les présentations faites par des responsables d'entreprises, des experts, des gestionnaires de risques, de leur approche et de leur métier ; ils apporteront un éclairage de professionnels sur l'importance croissante d'apprendre à identifier et à gérer ses risques quelque soit ses responsabilités et son métier. L'étudiant sera confronté à plusieurs exercices pratiques qui lui permettront de retrouver les composants élémentaires d'un scénario de risques que sont " les menaces, les agressions, les détériorations, # ".

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

L'étudiant se voit poser en général trois questions : une question de théorie, une analyse pratique de risque par la méthode des scénarios ; une question sur les transferts par assurances ou réassurances ; à l'issue de 30 minutes préparatoires, l'étudiant présente en 30 minutes ses réponses ; des questions diverses de complexité croissantes lui sont posées sur l'ensemble du cours de manière à éventuellement augmenter sa cote.

L'évaluation porte sur la connaissance théorique du cours et sur l'aptitude à réaliser de manière structurée et concrète une analyse de scénario.

L'étudiant est également évalué en cours d'année tout comme lors de l'examen sur la capacité qu'il aura acquise de s'approprier l'approche des risques et de leur analyse comme enseigné dans le cours.

L'étudiant doit avoir acquis une capacité d'analyse et de critique de la façon dont les risques sont abordés, décrits et qualifiés dans les médias (faits divers, crises, catastrophes, #) ou dans les lois et règlements.

Il doit comprendre et restituer comment les assureurs acceptent les risques qui leur sont proposés et comment ils les gèrent pour constituer un portefeuille d'assurance économiquement profitable.

Programmes proposant cette activité

ACTU2MS	Master en sciences actuarielles, à finalité spécialisée
ACTU3DS	Diplôme d'études spécialisées en sciences actuarielles
ECAF3DS/AS	Diplôme d'études spécialisées en droit économique et des assurances (droit et économie des assurances)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ACTU22MS	Deuxième année du master en sciences actuarielles, à finalité spécialisée	(4.5 crédits)	Obligatoire
ACTU3DS	Diplôme d'études spécialisées en sciences actuarielles	(5 crédits)	Obligatoire
ECAF3DS/AS	Diplôme d'études spécialisées en droit économique et des assurances (droit et économie des assurances)		Obligatoire